

Initiative «Économie verte» ou comment se tirer une balle dans le pied

Dans quelques jours, nous votons sur l'initiative populaire «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficace des ressources (Économie verte)», qui oblige la Suisse à réduire radicalement – de plus des deux tiers – sa consommation d'énergie et de matières premières d'ici à 2050. Des restrictions sévères menacent les consommateurs et les entreprises.

L'initiative «Économie verte» porte un nom sympathique et poursuit un objectif noble. Les apparences sont trompeuses, ne nous laissons pas induire en erreur. Cette initiative ne vise pas à lancer un signal symbolique pour promouvoir le développement durable. **La votation porte sur une disposition constitutionnelle stricte qui obligerait la Confédération, les cantons et les communes à imposer une réduction de deux tiers au moins de la consommation actuelle de ressources.** Pour satisfaire cette exigence, le Conseil fédéral a on ne peut plus clairement indiqué que de nouvelles interventions de l'État sont inévitables. Il s'agit notamment de réglementer les processus de production, de nouvelles taxes d'incitation ainsi que des mesures contraignantes radicales dans les domaines de l'habitat, de l'alimentation et des transports. Il ne fait pas de doute que l'initiative affectera tout le monde et obligera chacun à modifier son comportement en profondeur.

L'objectif des Verts est trop extrême et menace notre prospérité et notre mode de vie actuels. Le Conseil fédéral met en garde, à raison, contre des hausses de prix pour de nombreux produits, de nouvelles prescriptions, taxes et des charges administratives supplémentaires. Pour les entreprises, l'initiative implique des coûts supplémentaires importants qui menaceraient notre compétitivité et des emplois. Des branches entières et des modèles commerciaux seraient remis en question.

L'initiative va au-delà de l'objectif, elle mise sur des instruments d'économie planifiée erronés et entend introduire dans la Constitution une méthode de calcul qui n'est pas solide scientifiquement

L'exemple des Grisons ou du Valais est intéressant. Ces cantons sont des destinations de vacances appréciée hiver comme été. En hiver, les régions de montagne comptent toutefois sur l'enneigement artificiel. En cas d'acceptation de l'initiative, on peut s'attendre à l'abandon de cette pratique, car les canons à neige consomment énormément d'énergie et d'eau. Les hôtels devraient renoncer à leur piscine ou à leur spa, ou fortement renchérir leur utilisation. En raison d'une diminution de l'offre et de hausses de prix, ces régions perdraient de leur attrait en tant que destination touristique. Fini les touristes et les recettes financières.

L'initiative «Économie verte» part d'une bonne intention mais elle est mal ficelée. Elle va au-delà de l'objectif, mise sur des instruments d'économie planifiée erronés et entend introduire dans la Constitution une méthode de calcul (l'empreinte écologique) qui ne dispose pas de bases scientifiques solides. La conclusion des milieux économiques rejoint celle du Conseil fédéral et du Parlement: le projet des Verts est beaucoup trop extrême et conduit inévitablement à une mise sous tutelle des consommateurs. Pour toutes ces raisons, je vous invite à dire NON le 25 septembre.

La version allemande de ce blog a paru dans la «Südostschweiz» le 17 septembre 2016.

Approvisionnement en énergie sûr et économique



Un approvisionnement en énergie fiable et abordable, ainsi qu'un environnement préservé sont indispensables. Les ressources naturelles doivent être utilisées avec discernement.